

1 Chronique

Le 6 mars, la Banque nationale abaisse d'un demi-point la marge de fluctuation du Libor à trois mois, la fixant ainsi à 0%–0,75% (voir page 40).

Mars

Le 21 mai, le Conseil fédéral adopte, à l'intention des Chambres fédérales, le message relatif à une loi fédérale et à un arrêté fédéral sur l'aide monétaire internationale (voir page 46).

Mai

Le 12 juin, le Département fédéral des finances et la Banque nationale concluent une convention additionnelle concernant la distribution de revenus tirés des actifs libres (voir page 48).

Juin

Le 20 juin, les Chambres fédérales approuvent la reconduction, jusqu'à fin 2008, de la participation de la Suisse aux accords généraux d'emprunt (AGE) du Fonds monétaire international (voir page 65).

Le 20 août, le Conseil fédéral adopte, à l'intention des Chambres fédérales, le message concernant l'utilisation de 1300 tonnes d'or de la Banque nationale et l'initiative populaire «Bénéfices de la Banque nationale pour l'AVS» (voir page 47).

Août

Le 3 octobre, les Chambres fédérales approuvent la révision totale de la loi sur la Banque nationale (voir page 45).

Octobre

2 Communiqués de presse concernant la politique monétaire

La Banque nationale abaisse de 0,5 point la marge de fluctuation du Libor à trois mois et la fixe à 0%–0,75%

6 mars

La Banque nationale a décidé d'abaisser de 0,5 point, avec effet immédiat, la marge de fluctuation du Libor à trois mois, marge qui passe ainsi à 0%–0,75%. Le rétrécissement temporaire de la marge de fluctuation – elle est dorénavant de 75 points de base, contre 100 points de base précédemment – s'explique par une raison technique. La Banque nationale envisage de maintenir, jusqu'à nouvel avis, le Libor à trois mois dans la zone inférieure de la nouvelle marge de fluctuation, soit autour de 0,25%.

Les incertitudes économiques et politiques persistent sur le plan mondial. Elles ont des répercussions négatives sur l'évolution de l'économie suisse et pourraient retarder la reprise de la conjoncture, attendue pour 2003. Etant donné cet environnement difficile, la Banque nationale veut contrer un durcissement, dû à une revalorisation du franc, des conditions monétaires. L'assouplissement de la politique monétaire ne menace pas la stabilité des prix en Suisse.

Comme prévu, la Banque nationale publiera le jeudi 20 mars 2003 les résultats de son analyse détaillée de la situation, y compris sa prévision d'inflation.

Appréciation de la situation économique et monétaire

Lors de son examen de la situation économique et monétaire du 20 mars 2003, la Banque nationale n'a pas adapté une nouvelle fois sa politique monétaire. Le 6 mars 2003, elle avait abaissé d'un demi-point la marge de fluctuation du Libor à trois mois et fixé cette marge à 0%–0,75%. En outre, elle avait annoncé son intention de maintenir, jusqu'à nouvel avis, le Libor à trois mois dans la zone inférieure de la nouvelle marge, soit autour de 0,25%. Le rétrécissement temporaire de la marge de fluctuation – la marge est de 75 points de base depuis le 6 mars, contre 100 points de base précédemment – s'explique par une raison technique.

L'environnement économique et politique reste extrêmement incertain après l'éclatement du conflit en Irak. La reprise de la conjoncture en Suisse, attendue pour 2003, pourrait être retardée. Etant donné cet environnement difficile, la Banque nationale veut contrer avec détermination un durcissement, dû à une revalorisation du franc, des conditions monétaires. Grâce au renchérissement bas, elle a pu assouplir fortement sa politique monétaire au cours des deux dernières années. Depuis mars 2001, elle a abaissé de 3,25 points, en sept étapes, la marge de fluctuation du Libor à trois mois. La politique monétaire expansionniste ne met pour le moment pas en jeu la stabilité des prix en Suisse. Avec un Libor à trois mois inchangé à 0,25%, le renchérissement annuel moyen devrait s'inscrire entre 0,7% et 1,9% ces trois prochaines années. Pour 2003, la Banque nationale table aujourd'hui sur une croissance économique de près de 1%.

Appréciation de la situation économique et monétaire en milieu d'année

Maintien à 0,0%–0,75% de la marge de fluctuation du Libor

La Banque nationale a décidé de laisser inchangée à 0%–0,75% la marge de fluctuation du Libor à trois mois. Jusqu'à nouvel avis, le Libor à trois mois sera maintenu dans la zone inférieure de la marge de fluctuation, soit autour de 0,25%. Ces deux dernières années, la Banque nationale a nettement réagi à l'affaiblissement de la croissance économique et aux tendances à la revalorisation du franc sur les marchés des changes. Grâce aux faibles tensions inflationnistes, elle a pu, depuis mars 2001, abaisser la marge de fluctuation du Libor à trois mois de 3,25 points au total. La dernière baisse du Libor remonte au 6 mars de cette année.

La reprise de l'économie mondiale sera probablement retardée une nouvelle fois, de sorte qu'il faudra attendre l'année 2004 pour observer, en Suisse également, une amélioration sensible de la conjoncture. Par conséquent, la Banque nationale poursuit sa politique monétaire expansionniste et veut maintenir à un niveau bas l'attrait des placements en francs. La stabilité des prix n'est cependant pas menacée. Dans l'hypothèse d'un Libor à trois mois inchangé à 0,25%, le renchérissement annuel moyen devrait s'établir à 0,6% cette année, puis passer à 0,4% en 2004 et à 1,2% en 2005. Pour 2003, la Banque nationale table en moyenne sur une stagnation de l'activité économique en termes réels.

Maintien à 0%–0,75% de la marge de fluctuation du Libor

Lors de son examen de la situation économique et monétaire du 18 septembre 2003, la Banque nationale a décidé de laisser inchangée à 0%–0,75% la marge de fluctuation du Libor à trois mois et de maintenir le Libor à trois mois dans la zone inférieure de cette marge, soit autour de 0,25%. Depuis mars 2001, la Banque nationale a assoupli fortement sa politique monétaire et abaissé la marge de fluctuation du Libor à trois mois de 3,25 points au total, en sept étapes. Grâce à l'évolution favorable du renchérissement, elle a pu ainsi réagir nettement à l'affaiblissement de la croissance économique et aux tendances à la revalorisation du franc. Sa dernière diminution du taux d'intérêt – un abaissement de 0,5 point de la marge de fluctuation du Libor – remonte au 6 mars 2003.

Bien que des signaux positifs viennent des Etats-Unis, des risques pèsent encore sur l'évolution de l'économie mondiale. En Suisse, une reprise sensible de la conjoncture n'interviendra qu'au cours de l'année 2004. La Banque nationale poursuit sa politique monétaire expansionniste. Du fait du bas niveau des taux d'intérêt, les placements en francs resteront peu attrayants. La stabilité des prix n'est pour le moment pas menacée. Dans l'hypothèse d'un Libor à trois mois inchangé à 0,25%, le renchérissement annuel moyen devrait s'établir à 0,5% cette année, puis passer à 0,2% en 2004 et à 1% en 2005. Pour 2003, la Banque nationale table sur un repli modéré, en termes réels, de l'activité économique en Suisse.

Appréciation de la situation économique et monétaire en fin d'année

12 décembre

Maintien à 0%–0,75% de la marge de fluctuation du Libor

La Banque nationale a décidé de laisser inchangée à 0%–0,75% la marge de fluctuation du Libor pour dépôts à trois mois en francs suisses. Jusqu'à nouvel avis, le Libor à trois mois sera maintenu autour de 0,25%. Ces deux dernières années, l'institut d'émission a fortement assoupli sa politique monétaire en réaction à l'affaiblissement de la conjoncture et aux tendances à la revalorisation du franc sur les marchés des changes. Actuellement, les signes d'une reprise de la conjoncture s'intensifient en Suisse. Mais la reprise n'est pas encore assurée. En outre, le potentiel inflationniste est faible. Par conséquent, la Banque nationale entend poursuivre sa politique monétaire expansionniste et maintenir l'attrait des placements en francs à un niveau bas.

Après le léger repli que l'activité économique devrait marquer en 2003, la Banque nationale table, pour 2004, sur une croissance économique d'un peu plus de 1,5%. Sans modification de la politique monétaire, le taux annuel moyen de renchérissement devrait s'établir à 0,4% en 2004, puis passer à 1% l'année suivante et atteindre 2,3% en 2006. La Banque nationale estime que, par un durcissement ultérieur de la politique monétaire, elle pourra assurer la stabilité des prix.